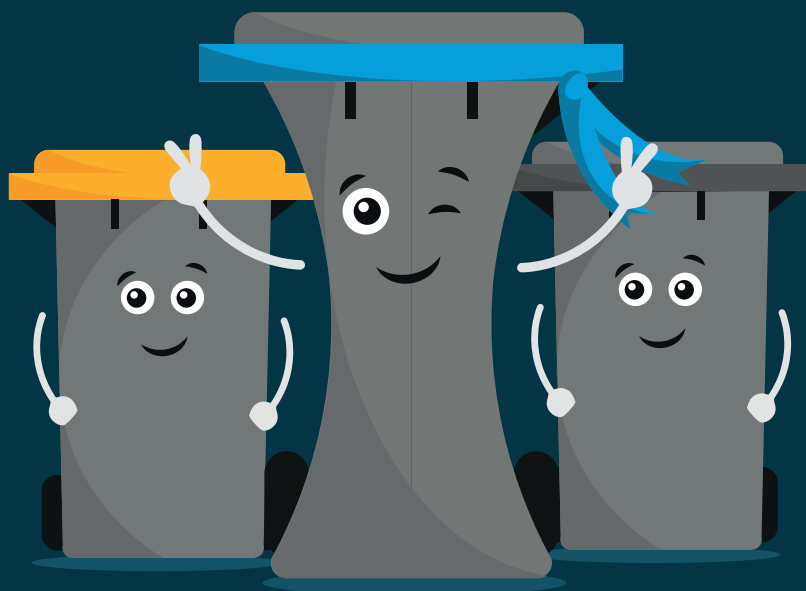




1, rue Marcel Fauvel, 14400 BAYEUX

En 2025, je deviens un
tri-athlète

*Je trie
donc je réduis*



La Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères incitative arrive,
vos déchets diminuent,
le service s'adapte

**Vers une tarification plus juste
pour un meilleur tri !**

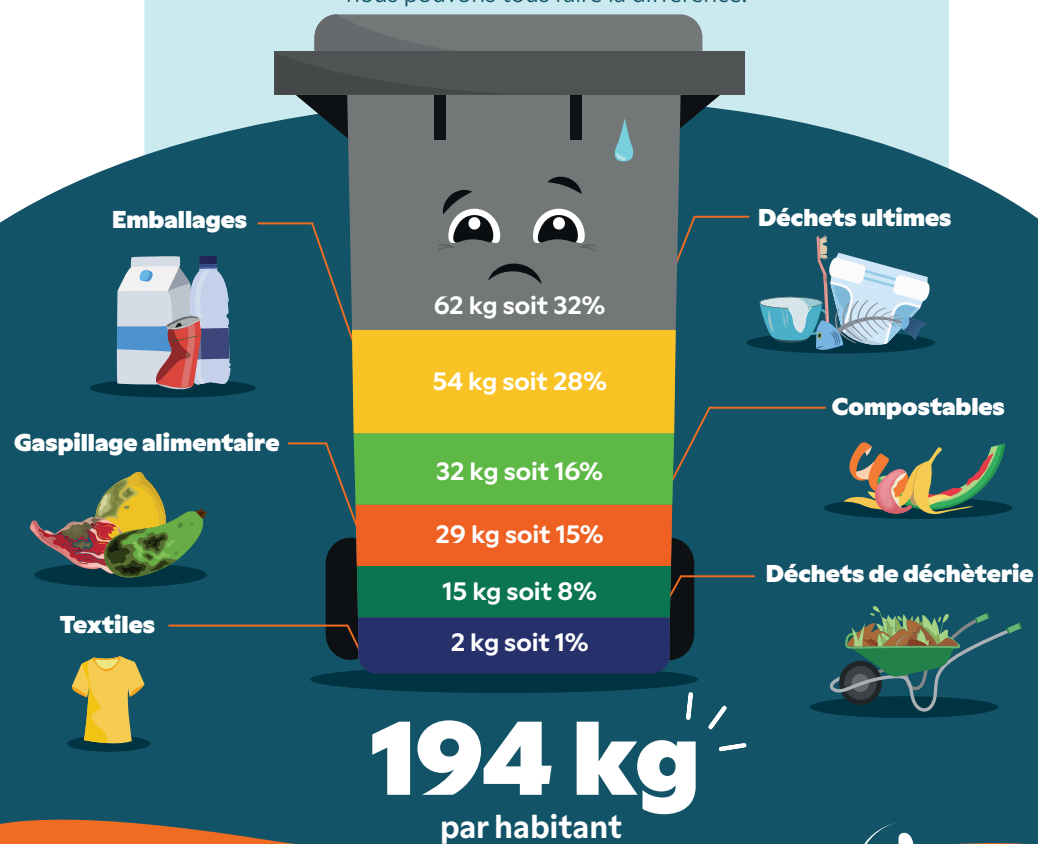
Conception & réalisation : Nouveau regard / Caen - 02 31 47 00 47 - Juin 2025

Pourquoi faire évoluer nos habitudes ?

Ensemble, offrons à nos enfants un environnement préservé !

Saviez-vous que **68 % des déchets de nos bacs noirs** pourraient être évités ?

En triant mieux et en réduisant notre production de déchets, nous pouvons tous faire la différence.



2

En changeant nos habitudes, nous sommes acteurs d'une gestion plus responsable de nos déchets.



Adoptons les bons réflexes : réduisons nos déchets !

Nous pouvons adopter des gestes simples au quotidien pour réduire notre production de déchets :

À l'achat



Privilégiez les produits durables et réutilisables.

Quotidien



Limitez les matières biodégradables dans le bac noir grâce au compostage.



Favorisez les produits avec peu d'emballages ou en vrac.



Triez les emballages et papiers grâce au bac jaune mis à votre disposition.

Pour vos biodéchets

Demandez un composteur auprès du SEROC via le site : www.seroc14.fr



3

En savoir plus sur la TEOMi

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative : en route vers une gestion plus juste des déchets.

- 1 La **TEOMi** n'est pas une nouvelle taxe. Elle remplace la **TEOM** qui finançait la gestion des déchets jusqu'à présent.
- 2 Elle intègre simplement une part variable en fonction du **nombre de fois où vous présenterez le bac noir** à la collecte.
- 3 **L'objectif** : responsabiliser et inciter à **réduire vos déchets**, pour le bien de l'environnement.
- 4 Sortez votre bac lorsqu'il est plein.
- 5 Écoresponsable et citoyenne, la TEOMi contribue à un avenir plus durable.

Les avantages

Elle suscite des comportements vertueux qui, à leur tour, génèrent des économies !

Exemple

Une famille de 4 personnes qui sort son bac noir 10 fois par an paiera une **part variable moins importante** qu'une famille similaire qui sort son bac noir 26 fois par an.

4

La TEOMi financera

Part variable



Lecture de puce du bac noir



Recueil des données (nombre de levées du bac noir)



Calcul de la part variable

Part fixe



Sensibilisation



Achat et distribution des composteurs



Gestion des déchetteries



Bac jaune, verre et textiles



Traitement des déchets



Collecte et transport

5

Votre *agenda* de tri-athlète

La nouvelle collecte en marche :
un calendrier pour vous accompagner

Les principales étapes du programme :

2025

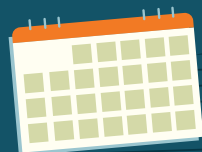
Année de test de la TEOMi,
avec simulation de la part variable.

2026

Comptabilisation des levées du bac noir au réel.

2027

TEOMi effective, facturation au réel
sur la taxe foncière.



**Pour être un bon tri-athlète,
on suit le rythme !**

Retrouvez toutes les informations sur la TEOMi
et le tri des déchets sur **notre site internet**

collectea.fr



Vous pouvez également **nous contacter**

Par téléphone

02 31 92 54 93

Du lundi au vendredi
de 9h00-12h30

Par email

accueil@smismb.fr

Par courrier

1, rue Marcel Fauvel
14400 BAYEUX

**Merci pour votre engagement.
Adoptons les bons gestes pour devenir
des triathlètes accomplis et contribuer à
préserver notre environnement !**